

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza tenue à l'hôtel de ville de La Macaza, au 53, rue des Pionniers, le 20 décembre 2022, à 18h30.

SONT PRÉSENT.E.S : les conseillères Joëlle Kergoat et Marie Ségleski ainsi que les conseillers Raphaël Ciccariello, Joseph Kula et Benoît Thibeault

EST ABSENTE : la conseillère Brigitte Chagnon

Sous la présidence du maire, M. Yves Bélanger. Aussi présente Vicki Emard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim et Karine Paquette, directrice générale adjointe par intérim.

La greffière-trésorière par intérim et directrice générale par intérim certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 13 décembre 2022.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de monsieur le maire Yves Bélanger, la séance extraordinaire est ouverte à 18h30.

2022.12.282

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Constatation de la régularité de la séance extraordinaire et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022
4. Résolution – Adoption des prévisions budgétaires 2023
5. Résolution – Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025
6. Période de questions
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

2022.12.283

RÉSOLUTION - CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par la conseillère madame Joëlle Kergoat
Et résolu à l'unanimité

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

QUE l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

2022.12.284

RÉSOLUTION – ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de la Municipalité a élaboré les prévisions budgétaires 2022 en collaboration avec le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2023 sont détaillées dans le tableau suivant;

MUNICIPALITÉ LA MACAZA BUDGET 2023

REVENUS	Budget 2023	Budget 2022
TAXES GÉNÉRALES	2 339 199 \$	1 735 228 \$
TARIFICATION -SERVICES MUNICIPAUX	324 570 \$	298 743 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	655 557 \$	658 809 \$
SERVICES RENDUS	362 270 \$	272 845 \$
LICENCES ET PERMIS	9 000 \$	10 000 \$
DROITS MUTATION IMMOBILIÈRE	135 000 \$	112 544 \$
AMENDES ET PÉNALITÉ	10 000 \$	10 000 \$
INTÉRÊTS	20 000 \$	20 000 \$
AUTRES REVENUS	18 000 \$	5 000 \$
TRANSFERTS	562 792 \$	388 192 \$
TOTAL DES REVENUS	4 436 388 \$	3 511 361 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL	174 491 \$	162 774 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	466 217 \$	387 724 \$
GREFFE	156 696 \$	152 492 \$
ÉVALUATION	79 552 \$	62 150 \$
AUTRES	70 190 \$	47 525 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	947 146 \$	812 665 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
POLICE	204 690 \$	198 798 \$
SÉCURITÉ INCENDIE	254 654 \$	254 306 \$
SÉCURITÉ CIVILE	(6 438) \$	6 536 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	452 906 \$	459 640 \$
TRANSPORT		
VOIRIE MUNICIPALE	755 536 \$	540 374 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	757 429 \$	490 342 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 750 \$	8 100 \$
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	11 200 \$	3 300 \$
TRANSPORT COLLECTIF	5 036 \$	4 598 \$
TOTAL- TRANSPORT	1 537 951 \$	1 046 714 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

RÉSEAU DISTRIBUTION EAU POTABLE	45 275 \$	44 010 \$
DÉCHETS - COLLECTE ET TRANSPORT	54 757 \$	40 813 \$
MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES	174 198 \$	151 922 \$
MATÉRIAUX SECS - ÉCOCENTRE	39 727 \$	29 680 \$
COURS D'EAU	49 884 \$	39 121 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	363 841 \$	305 546 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	271 477 \$	296 869 \$
INDUSTRIES ET COMMERCES	24 842 \$	19 408 \$
TOURISME	12 795 \$	9 996 \$
AUTRES - PROMOTION ET DÉV.	14 600 \$	4 015 \$
HORTICULTURE	64 606 \$	58 557 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT	388 320 \$	388 845 \$
LOISIRS ET CULTURE		
CENTRES COMMUNAUTAIRES	27 810 \$	30 433 \$
PATINOIRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES	9 946 \$	6 953 \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	88 866 \$	107 790 \$
AUTRES - ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	226 154 \$	136 127 \$
BIBLIOTHÈQUE	115 343 \$	98 516 \$
SUBVENTIONS OBNL	4 422 \$	6 149 \$
TOTAL -LOISIRS ET CULTURE	472 541 \$	385 968 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
INTÉRÊTS	52 429 \$	19 858 \$
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT	18 050 \$	3 025 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	70 479 \$	22 883 \$
TOTAL - DÉPENSES	4 233 184 \$	3 422 261 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	195 300 \$	68 950 \$
AFFECTATIONS	904 \$	13 150 \$
FONDS RÉSERVÉS	7 000 \$	7 000 \$
TOTAL - CONCILIATION A DES FINS FISCALES	203 204 \$	89 100 \$
TOTAL - DÉPENSES ET CONCILIATION	4 436 388 \$	3 511 361 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	- \$	- \$

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2023 telles que présentées.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

2022.12.285

RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2023-2025

CONSIDÉRANT QUE la direction de la municipalité en collaboration avec le conseil municipal a préparé le Programme triennal d'immobilisation de la municipalité pour les années 2023, 2024 et 2025;

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la Municipalité et dont la période de financement excède 12 mois;

CONSIDÉRANT QUE, pour une question de transparence, le conseil municipal souhaite illustrer toutes les dépenses en immobilisation même si pour certaines la période de financement ne dépasse pas 12 mois;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du Programme triennal d'immobilisation est requise par l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le Programme triennal d'immobilisation est une illustration des différents projets que le conseil municipal souhaiterait réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le Programme triennal d'immobilisation pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025 se détaille comme suit :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025				
Description	2023	2024	2025	Source de financement prévue
Pavage chemin du lac Chaud Ouest		4 000 000		Subv. PAVL 60% =2 400 000\$ + TECQ + Taxe de secteur +Emprunt 40% =1,600 000\$
Réfection chemin du lac Chaud Est	3 000 000			Subv. PAVL 90% =9 540 000\$ + emprunt 10% =1 060 000\$
Entretien du réseau routier	400 000	300 000		TECQ
Mise à niveau réseau aqueduc	50 000	150 000		TECQ
Réaménagement de l'hôtel de ville			500 000\$	Emprunt 40% + subvention RÉCIM 60%
Revitalisation noyau villageois			1 500 000	Emprunt 40% + subvention RÉCIM 60%
Abri pour RDD écocentre	25 000\$			Fonds vert
Lampadaires au DEL		15 000		Fonds vert ou subv.
Dalles de béton écocentre	16 000\$			Fonds vert
Remplacement système chauffage garage municipal		80 000\$		Subv. HQ (via UMQ)
Sentier		50 000 \$	75 000 \$	Subvention
Total	3 491 000 \$	4 595 000\$	2 075 000\$	

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2023 telles que présentées.

ADOPTÉE

Vicki Emard
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H30

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022.12.286

RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère madame Marie Ségleski
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h32

ADOPTÉE

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Yves Bélanger

Vicki Emard